



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Discours de Madame Rachida Dati

Ministre de la Culture

Ouverture des Ateliers de l'Institut français

A Paris, le vendredi 18 juillet 2025

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Ministre,

Mesdames les députés [Lilian Tanguy / Caroline Yadan – EPR],

Monsieur le député [Aurélien Taché],

Madame la Sénatrice [Catherine Morin-Dessailly],

Madame la Présidente de l'Institut français,

Mesdames et Messieurs les Présidents et directeurs d'établissements culturels,

Mesdames et Messieurs,

Je me réjouis d'avoir l'opportunité de m'exprimer à la fois devant notre réseau culturel à l'étranger, les établissements relevant de mon ministère, et plus largement l'ensemble des secteurs et des acteurs culturels engagés à l'international. C'est l'occasion pour moi de vous préciser ma vision et mes priorités.

Dans la diversité de vos fonctions et de vos missions, vous contribuez à la réussite d'un triple objectif :

D'abord, assurer la projection à l'international de la culture et de la création françaises. Nous savons tous l'importance d'avoir accès à des réseaux internationaux dans un parcours de création. C'est tout l'enjeu de la décision que j'ai prise d'étendre à l'international le plan

« Mieux produire, mieux diffuser », que supervise la direction générale de la création artistique.

Deuxième objectif, attirer en France les talents et les œuvres du monde entier, pour renforcer l'attractivité internationale de notre pays et enrichir notre propre créativité. C'est l'enjeu des saisons culturelles que l'Institut français met en œuvre.

C'est aussi l'enjeu des programmes déployés par le ministère de la Culture : « Courants du monde » ou encore les « Rencontres Malraux » qui permettent d'accompagner des partenaires étrangers dans la définition de leurs politiques culturelles.

L'an prochain, le bicentenaire de la photographie et les commémorations des 50 ans de la disparition d'André Malraux seront aussi des temps forts pour renforcer nos liens internationaux. Nous aurons besoin de vous.

Troisième objectif, cette action internationale est également nécessaire d'un point de vue économique. La culture représente près de 5 % du PIB, pour un montant de près de 50 milliards d'euros, auquel il faut ajouter notamment ses retombées en faveur du tourisme.

Par ailleurs, la part du chiffre d'affaires à l'exportation de nos filières culturelles a doublé dans la dernière décennie, pour passer de 7 à 15%. L'international est donc une donnée essentielle au développement économique de nos secteurs culturels. Je souhaite

donc que les établissements culturels placés sous ma responsabilité intègre clairement dans leur stratégie et dans leur équation financière cette dimension internationale. Je leur demande de me faire des propositions de croissance de leurs recettes internationales, avec des cibles quantifiées et mesurables, qui me seront présentées lors du comité ministériel pour l'action internationale que j'installerai à la rentrée.

Dans la poursuite de ces objectifs, beaucoup a été fait ces dernières années pour renforcer la fonction internationale du Ministère de la Culture et sa capacité de coordination. Ce sera aussi l'objectif de ce comité ministériel de prendre les décisions permettant d'améliorer encore notre dispositif. Je veux tout particulièrement saluer les équipes du Secrétaire général, cher Luc Allaire, en particulier le services des affaires juridiques et internationales, qui sont mobilisées sur cette tâche prioritaire. Je veux aussi dire que dans le contexte budgétaire actuel, je maintiendrai les moyens dévolus à l'action internationale de mon ministère. La situation internationale rend cette décision nécessaire.

La poursuite de ces objectifs exige aussi de jouer collectif. Ni le ministère de la culture, ni le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, chacun pris de façon isolée, ne peut réussir seul. C'est pourquoi je suis heureuse, cher Jean-Noël, que nous nous exprimions ensemble ce matin. C'est un signal fort de la volonté que nous

partageons. L'Institut français est bien sûr l'instrument de cette ambition commune. Madame la Présidente, chère Eva, je tiens à saluer l'ensemble de vos équipes qui travaillent chaque jour pour répondre à ces objectifs.

Mesdames et Messieurs, notre action culturelle internationale engage la promotion de nos intérêts nationaux et de notre souveraineté. Mais elle implique aussi un principe qui innerve l'ensemble de nos politiques culturelles : la défense de la diversité culturelle.

Alors que les crises s'additionnent les unes aux autres, les bouleversements en cours de l'ordre international ont des conséquences directes sur nos secteurs culturels et sur la manière dont nous devons répondre aux objectifs que je mentionnais à l'instant.

Partout dans le monde, la culture connaît aujourd'hui un âge de ruptures qui testent directement notre modèle. J'identifie cinq ruptures : elles représentent des risques, parfois des menaces, mais aussi des opportunités. La réponse à apporter à chacune de ces ruptures fixe le cap et les priorités de notre action collective.

La première, c'est évidemment l'émergence de l'intelligence artificielle et des nouveaux usages numériques. Ils redéfinissent les modes de création, de diffusion et d'accès à la culture, en particulier

au sein de la jeunesse. Ils soulèvent des défis économiques, réglementaires et éthiques inédits. Il faut nous adapter à ces transformations profondes. Nous avons des entreprises à la pointe qui peuvent conquérir des marchés ; nos établissements publics ne sont pas en reste : je pense par exemple à la Bibliothèque nationale de France et à son positionnement sur l'IA. Pour notre stratégie à l'export, le programme ICC Immersion porté par l'Institut français et Business France démontre sa plus-value.

Mais dans ce contexte de rupture technologique, nous devons aussi défendre le droit d'auteur et la juste rémunération des créateurs. J'y prends toute ma part et le Sommet pour l'IA a été l'occasion de réaffirmer notre détermination à porter ces combats à l'échelle européenne, et à rallier des soutiens internationaux à notre position, au G7, au G20 et à l'UNESCO.

La deuxième rupture qui s'impose comme une priorité de notre action internationale, c'est que la culture est aujourd'hui au cœur des crises. C'est le cas en Ukraine où nous soutenons les professionnels de la culture, directement ciblée par l'agression russe. C'est aussi le cas au Moyen et Proche-Orient, en Irak, au Liban et en Syrie en particulier, où nous travaillons depuis plusieurs mois à développer des projets d'appui au patrimoine, en particulier avec l'INP et l'Aliph, mais aussi dans le domaine du cinéma. Nous travaillons de façon bilatérale mais aussi avec nos partenaires de la région. Je tiens à mentionner l'importance

du travail accompli par l'ALIPH dans ces zones de crise et l'enjeu que représente l'élargissement de ses membres, alors qu'elle fêtera l'an prochain les 10 ans de sa création.

Ces crises touchent également les artistes, les professionnels de la culture et des médias qui cherchent à fuir ces zones de conflits. 1,5 millions d'euros ont été mobilisés cette année pour appuyer les structures et les programmes qui les accueillent en France, ce qui a notamment permis d'accueillir 39 artistes de Gaza, accompagnés de leur famille.

La troisième rupture à laquelle nous devons répondre de façon prioritaire, c'est la multiplication des attaques contre notre modèle culturel et nos principes de liberté de création et d'information. C'est la raison pour laquelle j'ai lancé fin 2024 un plan pour la liberté de création. En lien direct avec ce que je disais à l'instant, le volet international de ce plan a permis la création d'un comité de coordination des structures françaises de soutien aux artistes et journalistes en exil.

Dans le domaine des médias, nous ne sommes pas épargnés par les manipulations de l'information et des campagnes d'ingérences qui cherchent à nous déstabiliser. Dans ce contexte, nous devons préserver l'accès de nos concitoyens à une information fiable, de qualité et pluraliste.

C'est tout l'enjeu du projet de loi, inspiré des recommandations des Etats généraux de l'information, que je présenterai en conseil des ministres après l'été. La direction générale des médias et des industries culturelles y travaille.

Nos médias publics jouent évidemment un rôle central pour répondre à ce défi. Je pense à France Médias Monde qui porte à travers le monde nos valeurs démocratiques et universelles. C'est aussi l'enjeu de la réforme que je porte afin de disposer d'un audiovisuel public fort, à même de répondre à nos objectifs de souveraineté et de résilience démocratique. La volonté que je partage avec mon homologue allemand de travailler à l'eupéanisation d'ARTE s'inscrit également dans ce cadre.

La quatrième rupture, c'est le changement de perception dont nous pouvons faire l'objet dans certains endroits du monde, en particulier là où notre influence se transforme. Répondre à ce défi, c'est tout l'objectif de la politique poursuivie par le Président de la République depuis 2017 vis-à-vis de nos partenaires africains. D'abord par la mise en valeur de la force de nos liens humains, en particulier grâce à nos diasporas. C'est une ambition incarnée par la Maison des mondes africains, que nos deux ministères soutiennent.

Ensuite, par une politique de restitutions. Depuis ma prise de fonction, je me suis saisi de cette priorité à laquelle travaille directement mon service international et la direction générale des

patrimoines et de l'architecture. Nous avons franchi des étapes importantes ces derniers mois : avec le premier décret d'application de la loi sur la restitution des restes humains, pour Madagascar ; avec l'adoption la semaine dernière à l'unanimité d'une loi d'espèce pour la restitution à la Côte d'Ivoire du tambour Djidji Ayokwe, présent dans les collections du Quai Branly.

Et surtout, je présenterai en conseil des ministres à la fin du mois de juillet un projet de loi-cadre pour la restitution des biens culturels. Dans un monde fracturé, ma conviction est que la culture peut contribuer directement à l'apaisement des mémoires ; c'est tout l'enjeu de ce texte. Pour citer un autre exemple difficile, je souhaite que lorsque les circonstances le permettront, la culture soit partie prenante d'une reprise du dialogue avec l'Algérie.

Au chapitre des adaptations de notre influence, je veux aussi mentionner l'enjeu que représente la francophonie. C'est l'ambition de la cité internationale de la langue française de Villers-Côtterêts qui a déjà accueilli plus de 300 résidents venus du monde entier, et dans la suite du Sommet de la Francophonie, un laboratoire sur l'IA, l'Alt-Edic, et un Collège international à destination des enseignants du français. La Cité développe également son action internationale. La collaboration exemplaire entre nos ministères nous permettra notamment de lancer dès octobre prochain le déploiement du parcours dématérialisé de la Cité au sein du réseau : plus de 150

Instituts Français et Alliances françaises mettront à la disposition de leurs publics sur les cinq continents cet incroyable voyage en langue française. Je veux aussi mentionner TV5 Monde qui cherche aujourd'hui à renforcer ses contenus culturels, en phase avec notre objectif de donner une image actuelle des cultures francophones.

Enfin, la rupture la plus significative à laquelle nous devons répondre, c'est l'émergence de nouvelles puissances culturelles, en particulier dans le Golfe et en Asie. Elles ont une vision, des moyens financiers ; elles se dotent d'institutions culturelles au service d'objectifs de cohésion nationale, de diversification économique, et de rayonnement international.

Ceci représente pour nous une opportunité majeure. Ces puissances sont en effet à la recherche de partenariats avec la France : parce qu'elles ont conscience de la force de notre modèle, de la profondeur de nos ressources culturelles et de la densité de nos réseaux internationaux. C'est ce que j'ai pu constater dans l'ensemble des entretiens bilatéraux que j'ai conduits avec ces pays, comme lors de mes déplacements à l'étranger, seule ou aux côtés du chef de l'Etat. A chaque fois, la culture occupe une place centrale dans les partenariats stratégiques que la France développe avec ces pays.

C'est la raison pour laquelle j'ai porté mon effort en particulier vers ces régions du monde, le Moyen-Orient et l'Asie. C'est le sens du

travail conduit avec le Maroc, avec l'Arabie saoudite, avec le Qatar, ou encore avec les Emirats arabes unis. C'était encore le cas cette semaine, en organisant à Paris le premier dialogue culturel stratégique avec mes homologues indonésiens.

Mais face à cette nouvelle donne, il nous faut aussi faire évoluer notre modèle. Cela suppose d'abord d'être capable de changer d'état d'esprit en adoptant une lecture réaliste de la situation, et je veux insister auprès des établissements placés sous mon autorité : dans un environnement aussi concurrentiel et face à des acteurs multi-transactionnels, il n'y a plus de rente de situation, pas plus qu'il n'y a de partenariat exclusif.

Nos partenaires feront le choix de la France, certes pour des raisons d'ordre politique, mais surtout parce que nous serons à même de leur démontrer que notre offre est celle qui répond le mieux à leurs priorités, au meilleur coût. Cela implique donc également que nous acceptions aussi une logique économique et commerciale, en renforçant les compétences dont nous manquons parfois.

S'agissant de notre coordination interministérielle, beaucoup a déjà été fait ces dernières années, mais une clarification de notre dispositif s'imposait.

D'abord en faisant la différence entre notre expertise culturelle lorsqu'elle est mobilisée dans un cadre de coopération, et lorsque nous cherchons à valoriser notre expertise, par des financements étrangers.

Dans le premier cas de figure, pour les secteurs des musées et du patrimoine et pour des projets nécessitant un ensemble, Expertise France pourra être notre opérateur de référence. Afin de remplir cet objectif, nos deux ministères signeront avec Expertise France à la rentrée une convention cadre qui définira précisément les rôles de chacun et qui nous assurera également d'un pilotage et d'un suivi de ces projets.

Pour la valorisation de notre expertise culturelle, le cas le plus complexe concerne les projets où un seul établissement ne suffit pas, et où nous devons mobiliser un consortium d'expertises. C'est ici que nous devons impérativement préciser notre modèle, en voyant par exemple si certains établissements culturels pourraient jouer un rôle mutualisateur à travers le développement de filiales, ou si pour certains projets un consortium associant expertise publique et secteur privé ne serait pas l'option la plus réaliste.

Une mission conjointe de nos deux inspections nous fera des recommandations à mettre en œuvre avant la fin de l'année. C'est ce dont nous avons convenu avec le Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères.

Nous souhaitons également que l'Institut français soit partie prenante de cette réflexion et puisse envisager de valoriser son expertise, ses réseaux et son savoir-faire.

Pour renforcer notre coordination, il nous faut aussi davantage de liens entre nos diplomates, les membres du réseau et notre écosystème culturel : je souhaite que les agents de mon ministère et de nos établissements publics, mais aussi nos étudiants, soient davantage familiarisés avec les enjeux de la diplomatie culturelle. Et réciproquement, nos diplomates, en particulier ceux qui se préparent à prendre des fonctions dans le réseau, ont besoin de mieux connaître le fonctionnement de notre écosystème culturel, l'enjeu de nos politiques culturelles, et de disposer d'un réseau d'acteurs culturels plus étoffé, actionnable une fois en poste. Ceci pourrait notamment passer par un rapprochement entre notre Cycle des Hautes Etudes de la Culture et l'Académie diplomatique. J'attends là aussi que mes services me fassent des propositions concrètes et opérationnelles pour répondre à cet objectif.

L'une des demandes récurrentes de nos partenaires étrangers touche aux enjeux de formation. En créant, au sein de mon administration, une nouvelle direction générale qui réunira la tutelle de l'enseignement supérieur de la Culture et les missions de démocratie culturelle, je veux aussi renforcer la visibilité internationale de nos grandes écoles, qu'elles relèvent par exemple du domaine de l'architecture, ou du patrimoine avec l'Institut national du Patrimoine et l'Ecole du Louvre qui s'investissent déjà à vos côtés dans plusieurs

pays du Proche et du Moyen-Orient. Avec un double objectif : nous exporter davantage ; accueillir un plus grand nombre d'étudiants d'excellence étrangers.

Je veux également mentionner certaines de nos industries culturelles stratégiques.

D'abord le cinéma. Depuis longtemps, il occupe une place importante dans le réseau culturel, au titre de la diffusion, et de plus en plus au titre d'actions de coopération. Les défis auxquels le cinéma est aujourd'hui confronté sont globaux : la baisse de la fréquentation partout dans le monde ; la concurrence des plateformes de streaming et des réseaux sociaux ; l'irruption de l'IA. La France doit être à l'initiative pour y répondre. J'ai donc demandé au CNC de renforcer son action internationale, en lien avec vous, afin d'accompagner les pays qui souhaitent développer un modèle de soutien au cinéma et à la création audiovisuelle indépendante. Cela contribuera aussi à l'export de nos œuvres, car en partageant notre modèle, nous créerons aussi de meilleures conditions pour la diffusion de notre cinéma et de nos séries.

Sur la musique, je veux souligner le succès de la première édition de la France Music Week, organisée par le Centre national de la Musique : elle a réuni 1 000 professionnels français et internationaux, ainsi que 140 dirigeants de premier plan lors d'un sommet à l'Opéra Garnier. Cet événement démontre la nécessité pour nos secteurs

culturels que la France continue d'être un lieu où s'organise la conversation internationale. Une nouvelle édition aura lieu l'an prochain.

Je veux aussi évoquer les métiers d'art. En début d'année, nous avons créé les Manufactures nationales, nées du rapprochement entre le Mobilier national et la Cité de la céramique. Nous avons désormais un pôle public unique au monde. Avec le volet international de notre stratégie pour les métiers d'art, nous nous développons aujourd'hui aux Etats-Unis, en Inde et au Mexique et nous cherchons à nous implanter dans le Golfe, pour ne citer que ces exemples.

Je veux enfin souligner l'importance de l'architecture. Nos entreprises réalisent de très beaux résultats à l'export. Nous devons les amplifier, en lien en particulier avec les enjeux de développement durable et d'adaptation à la crise climatique, en renforçant également les liens entre nos professionnels, à l'image des projets portés par l'AFEX.

La défense de notre souveraineté culturelle se joue enfin à l'échelle européenne, à travers l'affirmation d'une Europe de la Culture. C'est tout l'enjeu de mon engagement à Bruxelles et auprès de

mes homologues européens pour nous assurer que la future Boussole culturelle de l'Union européenne soit à la hauteur des enjeux.

L'autonomie de nos régulations et des capacités de financement augmentées ; la sauvegarde de notre patrimoine ; le renforcement de notre sentiment d'appartenance européenne par la culture ; la culture comme instrument stratégique de l'influence européenne, en particulier dans notre voisinage : ce sont des axes de souveraineté qui impliquent notre mobilisation collective, en pleine adéquation avec les engagements du Président de la République en faveur de l'autonomie et de la souveraineté européennes !

Mesdames et Messieurs,

Vous le voyez, nous avons un cap clair et je souhaite que les prochains mois nous permettent d'avancer de façon coordonnée. A nouveau, je remercie chacune et chacun d'entre vous pour son engagement. Je vous souhaite d'excellents ateliers de l'Institut français./.